

J'  **CHÂTILLON**
sur
Chalaronne
MAGAZINE

www.chatillon-sur-chalaronne.fr Ville de Châtillon sur Chalaronne



Grande aigrette



Retrouvez les photos "nature" sur la page facebook J'aime Châtillon s/Chalaronne, tout naturellement

Ma ville pages 7, 9 et 12

Infos pratiques pages 4, 5 et 12

Nature page 6

Travaux page 8

Sports page 11

Culture pages 13 et 15

Le point sur... page 10

Zoom page 14

Libre expression page 18

Sommaire

Listing associations pages 16 et 17

Tour de l'Ain 2022 pages 19 et 20



Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F. Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnnaises, S.Fournier,
D.Romand, Monique Goyon, Dominique Dubreuil.

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33
Tirage : 3 000 ex - Gratuit -
Impression : **Imprimerie Multitude**,
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Édito



“Il n'y a pas de véritable action sans volonté.”

Jean-Jacques Rousseau

Patrick MATHIAS Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Dombes
Conseiller départemental

L'élection d'un Député RN sur notre circonscription est le signe d'une peur ou d'un ras-le-bol face aux incivilités croissantes. Une réaction générale sur le territoire français, puisque le parti de Marine Le Pen est passé de 8 sièges à l'Assemblée Nationale en 2017 à 89 sièges en 2022.

Les comportements d'une minorité d'individus pourrissent la vie de tout le monde, et il est très difficile de prendre les fautifs en flagrant délit. Surtout quand la mairie est prévenue bien après les faits. J'ai souvent évoqué dans ces colonnes un sentiment d'abandon de la justice, alors si en plus la gendarmerie n'est pas prévenue tout de suite, il ne reste aucun recours ! Aucune poursuite ne sera engagée.

Certes cet aspect "dénonciation" n'est pas facile, la peur des représailles compte aussi, mais l'appel en gendarmerie reste la seule possibilité pour freiner des actes dangereux, agressifs et pénibles. Vous pouvez également rejoindre le mouvement des voisins vigilants qui ont un lien privilégié avec les forces de l'ordre (voir page 7). Aujourd'hui, une victime a plus de difficultés pour se défendre qu'un agresseur. Elle a besoin du soutien et de la détermination de chacun.

Il est bien clair qu'il ne s'agit pas d'opposer des habitants contre d'autres habitants mais simplement d'avoir la volonté que chacun respecte la Loi et les autres citoyens.

Bel été à tous, prenez soin de vous !

Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail :

mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :

9h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi :

9h-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h

(uniquement État civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Actualités et infos
sur le site :

www.chatillon-sur-chalaronne.fr

sur la page Facebook :

Ville de Châtillon Sur Chalaronne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

DÉCHÈTERIE

Adresse : lieu-dit "la Champaye"
Châtillon sur Chalaronne.

Conditions d'accès : accès gratuit sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise de votre véhicule (formulaire à demander à la Communauté de Communes de la Dombes ou à l'accueil de la déchèterie).

Horaires :

- **Été** (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi

9h/12h30 - 13h30/18h30

Attention fermeture 30 septembre.

Contacts : Service déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

Site dédié :

www.mon servicedechets.com

Ramassage des ordures ménagères :

Lundi et jeudi. Attention, certains points ne sont pas collectés le jeudi (Putet, Collet, Champremont, Mas Pertuis, La Pernelle, l'Étang, Fleurieux, Roux, D7, Route de la Champaye, Route de la Grande Raye, D17, D936, Allée des Chênes, Rue des Sorbiers, Grobon, D2, Chantemerle, Les Serves, Champ de la Ville, Bramont).

Pour rappel, le ramassage n'est pas effectué les jours fériés, mais le lendemain.

Vous éprouvez des difficultés face au numérique ?

(Ordinateur, tablette, smartphone...)



Les 2 conseillers numériques de la Communauté de Communes de la Dombes sont là pour vous aider !

Exemples d'accompagnements



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Naviguer sur Internet, effectuer ses démarches, achats et ventes en ligne



Apprendre les bases du traitement de texte.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.

GRATUIT & OUVERT À TOUS



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

NOUVEAU

Des permanences de soutien au numérique



Tous les lundis : 10 h à 12 h

Retrouvez votre conseiller numérique, dans l'espace numérique en accès libre

Tous les jeudis : 13 h 30 à 16 h

Ateliers collectifs gratuits



Où ? Au siège de la Communauté de Communes de la Dombes
100 avenue Foch, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

BILLET D'HUMEUR

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?



Une nouvelle "habitude" sur les réseaux sociaux m'interpelle. Sur les groupes, vous avez des personnes qui demandent régulièrement "quelqu'un sait si le restaurant machin est ouvert ce dimanche ?". Bien sûr, les réponses sont variées, du "je crois bien, mais je ne suis pas sûr", au "d'habitude non, mais ils sont passés à leurs horaires d'été, donc normalement

oui", sans oublier celui qui sait que c'est fermé mais qui répond "bien sûr, c'est ouvert" en étant hilare derrière son écran et son pseudo. Vous avez même des personnes qui sont à l'autre bout de la France, qui ne savent même pas situer Châtillon sur une carte, mais qui ont l'impression d'exister en répondant "de toute façon, n'y allez pas, c'est nul comme resto !". Alors je vais poser une question bête, mais pourquoi ne pas appeler directement ou même laisser un message au restaurant concerné ? La réponse serait plus efficace. Et même mieux, une fois que vous savez que le resto est ouvert ou fermé, vous pouvez partager l'info dans le groupe.

Comme disait ma grand-mère "plus on est proche de la source, moins l'eau est polluée." Et elle avait raison ma grand-mère, faire fonctionner la solidarité d'une communauté, c'est très sympa, mais on peut aussi essayer aussi de s'adresser aux bonnes personnes pour avoir les bonnes réponses.

Tatie Yon

NOM DE FAMILLE un changement plus simple

➤ Changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil est désormais possible. Une personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Il suffit de déclarer son choix par formulaire **à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance**. Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure.

UN SEUL CHANGEMENT POSSIBLE

Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision,

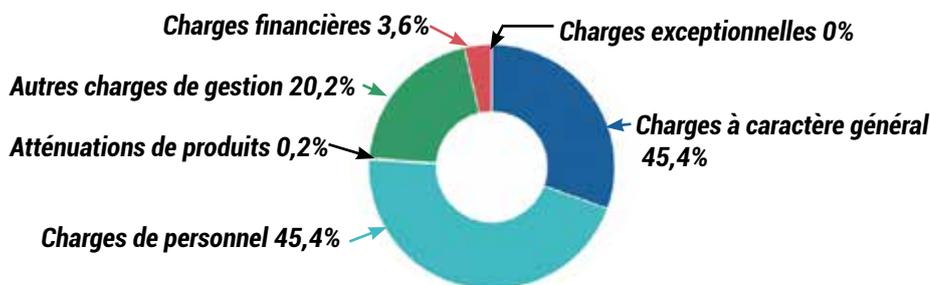
possible une seule fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la Justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

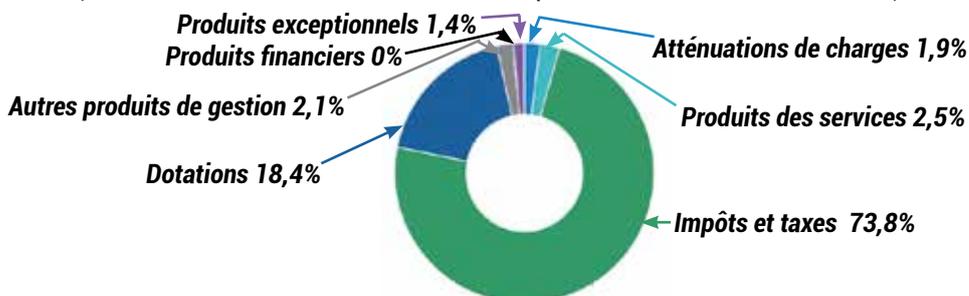
BUDGET DE LA COMMUNE

Compte administratif 2021 du budget principal

➤ **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** de l'exercice 2021 se sont élevées à 5 879 477,59 €, y compris les opérations d'ordre.



➤ **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT** de l'exercice 2021 se sont élevées à 7 514 809,33 € (l'excédent de fonctionnement 2020 reporté s'élevant à 619 132,21 €)



➤ **EN SECTION D'INVESTISSEMENT**, les dépenses se sont élevées à 2 116 086 €. Les recettes se sont élevées à 2 185 409,77€ (le solde d'exécution reporté 2020 est positif à 35 370,42 €).

Principales dépenses réalisées au niveau des opérations individuelles :

- 172 620,40 € pour le remboursement de l'électrification CITELUM,
- 114 020,98 € pour l'aménagement des courts de tennis de l'Europe,
- 200 000,00 € transférés au budget annexe Nouvelle Gendarmerie pour couvrir les premiers frais d'ingénierie,
- 124 086,21 € pour l'aménagement de voirie / programmation 2021 (Bd Résistance, Av Marcault, sanitaires extérieurs)

Restes à réaliser (recettes) :

Les restes à réaliser au 31 décembre 2021 s'élèvent à 207 701,72 € en dépenses (dont 44 160 € pour l'acquisition d'une mini-pelle, 32 950,08 € pour la rénovation des 3 courts de tennis de l'Europe, 21 490,78 € pour la mise en valeur / éclairage des remparts, et 405 262 € en recettes (dont subventions partielles et offre de concours pour l'aménagement du terrain synthétique de l'Europe).

Résultat de clôture :

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 2 254 464,43 €.
- un excédent en section d'investissement de 104 694,19 €

L'INFO EN +

COMMENT SE PORTE LA COMMUNE ?

Pour mesurer la santé financière d'une commune, la DGFIP, les CRC et les établissements bancaires analysent plus particulièrement les indicateurs suivants :

✓ **L'épargne brute.** Les dépenses réelles de fonctionnement (<6M) ne progressent pas plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement (<8M). Sinon, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute et possiblement de dégrader la situation financière.

✓ **La capacité de désendettement.** C'est le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet. Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans. La capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situe aux alentours de 8 années. À Châtillon, nous sommes passés de 9,33 ans en 2019 à 5,21 ans en 2021.

◆ **L'encours de la dette communale totale** regroupe les emprunts à long et moyen termes restant dus au 31 décembre. Nous sommes passés de 16,894 M€ en 2015 à 10,060 M€ en 2021.

Le budget principal supporte 14 prêts. Deux emprunts arrivent à échéance en 2024 (annuité de 28 240 €) et en 2025 (annuité de 54 605 €).



Naissance aux Prés Gaudet

Présente dans les étangs des Prés Gaudet (plan d'eau), la Gallinule poule-d'eau vit dans des zones avec une végétation abondante, et surtout de quoi se cacher, car en plus d'être gourmande, madame est timide. Elle consomme principalement des plantes aquatiques, qu'elle arrache avec son bec. Herbes, feuilles des arbres, jonc, lentilles d'eau... tout ce qu'elle trouve y passera ! Elle peut aussi se nourrir de mollusques, d'insectes, parfois de petits poissons, de têtard, voire d'œufs d'oiseaux. Elle ne digère pas les céréales, ne lui donnez donc pas de pain ! Le poussin (photo) est une version miniature de l'adulte, plus touffu, entièrement noir, et sans jaune au bout de son petit bec rouge.



Plus loin coule une rivière

Les grilles des caniveaux sont des ouvertures sur les réseaux des eaux pluviales. Ce réseau est directement connecté au milieu naturel, la Chalaronne, puis la Saône, le Rhône avant d'atteindre la mer.

Tout déchet jeté (mégot, emballage, etc.) se retrouvera donc dans la nature. Il affectera les animaux (on sait que nombre d'animaux meurent à cause des déchets en plastique), en plus d'ajouter une pollution chimique à l'eau. Parmi les déchets les plus courants, le mégot de cigarette peut à lui seul polluer jusqu'à 500 litres d'eau. En France, environ 30 milliards de mégots sont jetés chaque année dont plus de 40 % se retrouveraient dans la nature.



Fait maison

Les bégonias plantées en ville grandissent dans nos serres municipales. Plantes tubéreuses originaires de l'Amérique latine, les bégonias dépassent les 900 espèces. Ces magnifiques plantes de terrasse peuvent bien être mises dans un pot. D'un caractère exotique, elles s'adaptent parfaitement à l'environnement urbain et sont idéales à être placées non seulement sur le seuil de fenêtre, mais aussi sur le balcon. De plus, elles ne nécessitent que très peu d'entretien, ce qui en fait des plantations parfaites pour les personnes qui ne disposent pas d'assez de temps pour prendre soin de leur jardin. Au-delà de tout ça, les bégonias résistent à la variation de la température.



Pour les eaux superficielles et leurs nappes d'accompagnement, la situation pour la gestion de la sécheresse passe en ALERTE sur tout le département. Comme notre commune se trouve sous 2 niveaux d'intensité de sécheresse différents pour les eaux superficielles et les eaux souterraines, le niveau d'intensité de sécheresse le plus contraignant est retenu par la Préfecture. Liste des interdictions :

INTERDICTION d'arroser les jardins potagers de 11h à 18h

Sécheresse dans l'Ain ALERTE Usages domestiques les bons gestes



INTERDICTION d'arroser les espaces verts et les pelouses. Les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an peuvent être arrosés de 18h à 11h.



INTERDICTION d'arroser des massifs fleuris et les plantes en pot de 11h à 18h



INTERDICTION de remplir et de vidanger les piscines privées et les bains à remous (>1m³) sauf remise à niveau et premier remplissage sous condition.



INTERDICTION de laver les véhicules à domicile.



INTERDICTION de laver les cours et les façades (sauf travaux préparatoire à un ravalement)

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site des services de l'État - www.ain.gouv.fr



Nuisances
sonores
les règles à
suivre

Rappel des arrêtés préfectoraux Article 14. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie électrique, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 16. Chantiers de travaux publics ou privés. Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h
- toute la journée des dimanches et jours fériés exceptées les interventions d'utilité publique un urgence.



Protection
participation
citoyenne

Le développement de rapports de voisinage est un facteur important de la lutte contre les cambriolages, les démarchages abusifs et les escroqueries.

Le dispositif de "participation citoyenne" s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier. L'objectif n'est pas de surveiller mais bien de veiller. Ramasser le courrier des voisins partis en vacances, se promener dans le quartier à des heures différentes, sont des actions simples qui gênent les repérages. L'efficacité du dispositif repose sur l'entretien d'un dialogue constant entre les référents, la population et les forces de l'ordre. Envie d'être associé à la protection de votre quartier ? Vous pouvez proposer votre candidature en tant que référent par mail à mairie@chatillon-sur-chalaronne.org



La déchetterie fermée fin septembre

Objectif ? L'actuelle déchetterie gérée par la Communauté de Communes de la Dombes et non par la Ville de Châtillon située route de la Champaye est trop petite par rapport au tonnage pris en charge, et n'est plus aux normes. Il fallait donc trouver un terrain plus grand pour construire une nouvelle déchetterie plus adaptée.

Où sera la future déchetterie ? Dans le Parc d'activité de Chalaronne centre avec plus de bennes, donc un accès plus fluide, plus pratique. Dans un deuxième temps, une recyclerie sera construite sur le même terrain.

Pourquoi fermer l'actuelle avant que la nouvelle ne soit terminée ? La Ville de Châtillon ré-

cupère son terrain pour installer la nouvelle station d'épuration. Le site doit donc être dépollué avant que ne commencent les travaux planifiés en fin d'année (report maximum afin de ne pas perdre les subventions allouées). La construction de la déchetterie ayant pris du retard (études supplémentaires), les deux chantiers sont donc décalés de quelques mois.

Pour tous renseignements supplémentaires, contactez la

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES
SERVICE DÉCHETS**

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

ou le service en ligne monservicedechet.com.



TRAVAUX



✓ **Nouvelle station d'épuration.** Le montant total des dépenses pour la reconstruction de la station d'épuration s'élève à 5 811 862 € HT. La future station d'épuration de Châtillon s'oriente vers la Réutilisation de l'Eau Usée Traitée (REUT). Le Département de l'Ain a fait de l'eau une des priorités de son mandat, et a donc décidé de financer à hauteur de 20 % les dépenses liées à la REUT, pour les communes rurales et urbaines. Ce sera la **première station dans l'Ain bénéficiant de cette installation à caractère écologique**. Les eaux recyclées pourront ainsi être réutilisées.



✓ **Terrain synthétique.** Premiers coups de pelle en mai pour la réalisation du terrain synthétique autant attendu par les associations sportives que par le collège avec une piste d'athlétisme. Livraison prévue avant la rentrée scolaire. Pour rappel, c'est un remplissage naturel (et non du caoutchouc) qui a été choisi. Le terrain synthétique permet aussi une importante économie d'eau et une absence totale d'engrais.



✓ **Mise en sécurité.** La mise en place d'une écluse provisoire (pour essai) avenue Jean Jaurès sera réalisée à partir de fin août.



✓ **Travaux réalisés par les services.** Trottoir et barrières rue Barrit, ainsi que les travaux courants comme le remplacement des pavés.



✓ **Tennis extérieurs.** Travaux terminés et réceptionnés pour un coût total de 139 924 € TTC (maître d'œuvre 7 200 € TTC)



✓ **Travaux requalification avenue Foch.** La rue facilitera les modes doux (piétons et vélos) afin de faciliter et sécuriser l'accès au centre ville. Des travaux sont également prévus place du Vieux Puits. Budget prévisionnel : 410 000 € TTC.



✓ **Nouvelle gendarmerie.** La construction de la nouvelle gendarmerie et des 11 logements de fonction au lieudit Ripasson représente une surface totale des bâtiments de 1 428 m². L'opération comprend plus précisément:

- 10 logements pour les sous-officiers et 1 logement T2 réversible pour les 2 gendarmes adjoints volontaires,
- une zone "Locaux de Service et Techniques" dont 232 m² destinés aux bureaux, espace garde à vue, audition, entretien, planton, accueil, ...), et 105 m² pour les garages véhicules, le local ingrédients, etc.
- une cour de service de 200 m².

Démarrage des travaux dernier trimestre 2022.



HOMMAGE



La célèbre bonne humeur de Guy Montrade (à gauche) lors d'un Repas des Aînés en compagnie de Claude Fournier qui l'a rejoint début juin.

► Le décès accidentel de Guy Montrade en mars 2022 prive Châtillon-sur-Chalaronne de l'un de ses plus fidèles défenseurs. Né dans notre commune en 1947, il n'a que 21 ans lorsqu'il doit reprendre l'exploitation de son père (tué accidentellement) en plus de sa propre ferme. Son efficacité sera très vite reconnue grâce à sa débrouillardise, son sens des contacts, son envie d'apprendre, son optimisme et son incorrigible envie de profiter de tous les moments. "J'ai le BSP" aimait-il répéter, le Bon Sens Paysan.

Des qualités reconnues non seulement dans le monde agricole où il a beaucoup apporté (Médaille d'Officier du Mérite Agricole), mais aussi dans les associations, dans les coopératives (le premier à croire en des projets comme Gamm Vert) et bien sûr à la Mairie de Châtillon où il a été Maire-Adjoint de 2008 à 2020. Fier de son "Plus beau Marché", de la Navette gratuite mise en place avec Yves Clayette, Guy Montrade était un véritable "outil de promotion châtilonnais" que ce soit dans les salons, dans la caravane du Tour de l'Ain, ou même avec le jumelage allemand. Il aimait profondément sa ville. Sa ville ne l'oubliera pas.



MA VILLE

► Aquadombes Nouveau gestionnaire

Les collectivités territoriales disposent de la liberté du choix du mode de gestion pour exploiter leurs services publics. Elles peuvent décider soit de gérer directement le service soit d'en confier la gestion à un tiers (concession avec une délégation de service public).

Le marché étant établi pour un nombre d'années précis, il fallait renouveler l'appel à candidature. Quatre candidats se sont proposés. Avec l'aval du groupe de travail ayant pris part à la phase des négociations, Equalia a été retenu pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique municipal Aquadombes. Tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif, les trois candidats en lice ont proposé une offre satisfaisante et cohérente, témoignant de leur intérêt pour ce dossier et de l'attractivité du centre aquatique. Par ailleurs, ils ont su démontrer au fil des négociations leur volonté de répondre au mieux aux attentes de la Commune.

Qu'apporte Equalia ? Un certain dynamisme par l'augmentation du nombre d'activités sportives et de loisirs. L'entreprise veut notamment améliorer l'offre de l'espace bien-être, avec un jacuzzi extérieur, et améliorer la consommation d'énergie de l'équipement (propositions de réduction, notamment sur le gaz).

Qui est Equalia ? Société familiale spécialisée dans la gestion, l'exploitation et l'animation d'équipements ludo-sportifs, Equalia a la responsabilité d'un soixantaine d'équipements dont plus de 50 centres aquatiques (présents dans 10 régions).

Afin de se laisser une période d'adaptation et de ne pas bousculer les habitudes des usagers, les horaires et tarifs n'ont pas changé lors de la prise en gestion. Par la suite, de nouveaux créneaux seront proposés.

Retrouvez les infos sur aquadombes.fr ou sur la page facebook Aquadombes

Signature officielle du partenariat avec Mme de Rochechouart (Directrice Générale Equalia), le Maire Patrick Mathias et Sylvie Biajoux Maire Adjointe.



L'INFO EN +

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA POSTE DU 24 SEPTEMBRE 2022 AU 5 JANVIER 2023

Un bureau temporaire sera installé au dessus du centre courrier de Châtillon (accueil en rez-de-chaussée pour les PMR).

Les opérations financières seront traitées au bureau de poste de Vonnas (56 rue C. Morel).

Services en ligne www.laposte.fr

REPAS DES AÎNÉS : LE 2 OCTOBRE

L'édition 2022 prévue à l'origine en février, a dû être repoussée suite à la situation sanitaire.

Le repas des Aînés aura donc lieu le 2 octobre.

Les invitations partiront début septembre.



Une année remarquable pour la Section Sportive du Collège Eugène Dubois !

Après avoir passé les différentes étapes départementales et académiques avec succès, les élèves du collège E. Dubois ont obtenu cinq qualifications sur des championnats de France UNSS cette année.

Une véritable récompense, pour tout le travail réalisé depuis leur entrée dans le groupe en sixième. Avec toutes ces qualifications, tous les minimes du groupe ont pu goûter à cette expérience marquante.

C'est fin mars à Plouay, commune du Morbihan, que leur « tour de France » débute. Au programme, le **CROSS NATIONAL** auquel 10 élèves du collège, répartis sur deux équipes se qualifient et obtiennent une 42^{ème} place sur la course « excellence » et un premier podium avec une équipe de quatre élèves montant sur la 3^{ème} marche en catégorie « sport partagé ».



À Angers, les élèves décrochent le titre de **Champions de France** lors du Duathlon Run&Bike avec une équipe mixte de quatre coureurs. Une magnifique émotion pour tous, au moment de « La Marseillaise » venant clôturer deux jours de course haletants. Les professeurs savaient avoir une belle équipe sur cette épreuve, de là à obtenir ce résultat... du rêve à la réalité.



Le moment fort de cette année reste le **RAID NATIONAL**, organisé sur l'île de La Réunion où les élèves passeront une semaine intense, entre visites et épreuves atypiques. Au terme de trois jours et une centaine de kilomètres parcourus, en course à pied, VTT, pack-raft... nos sportifs arracheront le titre de **vice-champions de France** à seulement 1'35" des premiers. Performance phénoménale compte tenu de l'ampleur de l'événement où les organismes et la cohésion de groupe sont mis à rude épreuve.



Enfin c'est à Châteauroux qu'a eu lieu la dernière étape avec du **TRIATHLON**. Malgré un Aquathlon difficile le mardi, les collégiens châillonnais passent de la 15^{ème} à la 5^{ème} place sur le Triathlon du mercredi. Une performance bluffante de cette équipe, composée d'un cinquième, une quatrième et deux troisièmes.

Vous l'aurez compris, tous ces beaux résultats sont vecteurs d'espoir chez nos élèves qu'ils soient sportifs ou non. Avec un engagement continu, des efforts répétés et une grande solidarité, de grandes choses peuvent être réalisées. Bravo à eux et à leurs professeurs.



L'équipe EPS et les élèves de Section Sportive, tiennent à remercier, la mairie de Châtillon, l'OMS (avec une aide de 500€), la Communauté de communes de la Dombes, le Département, ainsi que tous les sponsors et autres donateurs, sans qui tous ces beaux projets n'auraient pu voir le jour.



▶ Aïkido

L'aïkido-club de Châtillon donne rendez-vous à toutes les personnes intéressées par la pratique de cet art martial (à partir de 14 ans) au forum des Associations le samedi 3 septembre de 8h à 12h30

Reprise des cours le lundi 5 septembre au dojo du gymnase de l'Europe.

HORAIRES DES COURS :

➔ Lundi de 19h30 à 21h

➔ Mercredi de 19h à 20h30.

CONTACT

Marjorie Dupland : 06.87.13.63.17



▶ Vaillante Châtillonnaise de Gymnastique

Le club de la Vaillante Châtillonnaise de Gymnastique rouvre ses portes pour la saison 2022/2023. Après une année de mise en veilleuse le club reprend ses activités avec l'entraîneur principal **Justine PARIS**, qui s'est volontairement proposée pour redémarrer le club.



N'ayant pas d'agrès masculins ni d'entraîneur dédié, les cours sont ouverts essentiellement aux filles. Les sessions BABY GYM sont ouvertes à tous les enfants filles et garçons nés en 2019 et 2020.

CONTACT par mail à vaillante.châtillon@gmail.com ou rendez-vous au forum des associations le samedi 3 septembre à l'Espace Bel Air.

▶ Coupon Activité associative

L'Office Municipal des Sports (OMS) remet en place pour la rentrée une aide pour favoriser l'accès aux activités sportives dans les associations châtilloises, pour les enfants de moins de 18 ans (et étudiants jusqu'à 21 ans).

200 bons de 20€ pour l'inscription à une activité seront proposés lors des permanences en mairie :

Jeudis 8 & 15 septembre de 14h à 17h

Samedis 10 & 17 de 9h à 11h30



▶ Collège St Charles



Une journée consacrée aux activités handisportives

Les élèves de cinquième du collège Saint-Charles ont participé à une action menée par le **Comité de l'Ain Handisport** en juin. Cette action a été subventionnée par la mairie de Châtillon-sur-Chalaronne à hauteur de 400 euros.

ACTIVITÉS

En lien avec les jeux paralympiques de Paris en 2024, cette découverte a amené les élèves à pratiquer différentes activités et pratiques sportives handisport en majorité liées aux épreuves paralympiques. Ainsi, les élèves ont pu vivre des expériences et se mettre quelques secondes à la place de sportifs han-

disport en pratiquant le basket-ball en fauteuil, le torball (sport pour les déficients visuels ainsi que la sarbacane).

ATELIERS

Les élèves se sont rendus compte à travers un film sur les activités handisportives, que de nombreuses pratiques sportives étaient possibles en adaptant le matériel. Ils se sont rendus compte des énormes qualités sportives des personnes en situation de handicap. La rencontre avec un sportif en situation de handicap a permis aux élèves de connaître et comprendre le quotidien de Thomas, très touchant, honnête et sincère. Ils ont pu poser leurs questions et un véritable échange constructif s'est établi.

La journée a été très enrichissante pour tout le monde. Les élèves ont été sensibilisés au handicap et leur regard a pu évoluer en une journée. Le courage, l'abnégation, la bonne humeur dont ont fait preuve les membres du comité handisport de l'Ain ont inspiré un grand respect de la part des élèves de cinquième.

La journée s'est déroulée dans une atmosphère joyeuse, bienveillante, respectueuse et tout le monde est sorti grandi de cette expérience.



▶ Fin de location à l'Arboretum

Suite aux plaintes de riverains, aux comportements déplorables et aux incivilités de certains locataires, la Ville ne proposera plus à la location le hangar de l'Arboretum et l'ensemble de matériels. Bien entendu, l'accès reste libre pour les associations et autres particuliers pour aller déjeuner sur l'herbe et profiter du site. La commune ainsi que l'association du rucher (sous réserve d'accord) pourront éventuellement organiser des manifestations (comme la journée des abeilles ...).



▶ Fleurissement.

Chaque année, la Ville de Châtillon-sur-Chalaronne organise un concours ouvert aux maisons fleuries, balcons, décors sur la voie, exploitations agricoles et hôtels-restaurants. D'une façon générale, le concours a pour objectif de promouvoir les efforts de fleurissement, de valoriser le travail réalisé et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des quartiers de la ville. Un jury composé de plusieurs élus et de professionnels de l'horticulture, visiteront les réalisations le 12 septembre. A la suite de ces visites, un palmarès sera établi et des prix seront attribués. La remise des prix aura lieu le 21 octobre. Les 3 premiers lauréats de chaque catégorie communale seront ensuite proposés au concours départemental sur photos.

Vous pouvez vous inscrire au concours au plus tard le 9 septembre 2022 par mail (mairie@chatillon-sur-chalaronne.org) ou par téléphone au 04 74 55 04 33.

▶ Circulation perturbée



Châtillon sur Chalaronne sera village départ du Tour de l'Ain le 9 août 2022 (Voir p. 19). Le stationnement et la circulation seront donc perturbés.

Attention Stationnement

INTERDIT du lundi 8 août 2022 à 7h au mardi 9 août 2022 à 15h

- Place du Champ de Foire
- Esplanade Des Combattants
- Avenue Sarbach
- Av Clément Désormes
- Place de la République

La circulation sera réglementée le mardi 9 août 2022

entre 11h15 et 15h

- Route de Romans
- Avenue Sarbach
- Av Clément Désormes
- Place de la République
- Rue Gambetta
- Avenue Dubanchet
- Avenue Wächtersbach
- Route de Thoissey
- Avenue Charles de Gaulle
- Place du Champ de Foire
- Esplanade des Combattants.

Merci de votre compréhension.



▶ Trophée Artinov

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a remis le trophée Artinov "Coup de Cœur du Jury" à David Gobert des Cafés Dagobert pour la construction de leur atelier écologique. Une belle récompense qui valorise cette entreprise verte : structure en bois, panneaux solaires sur le toit ou encore puits récupérateur d'eau, tout est pensé dans le but de protéger l'environnement.

▶ Inauguration en Allemagne

Le Château de Wächtersbach (ville jumelée avec Châtillon-Vonnas-Baneins) a été complètement rénové notamment pour installer les locaux de la mairie. Le Maire Andréas Weilher était ravi d'accueillir une délégation française pour fêter l'inauguration de cette très belle réalisation.



L'occasion de rappeler que le Comité de Jumelage organise des cours de perfectionnement d'allemand (160 € pour 32 cours + adhésion au comité de jumelage 6€).

Pour plus de renseignements :

jumelagechatillonvonnasbaneins@gmail.com
Dom.bonhomme@hotmail.fr 06 79 67 10 71

▶ Nouvelle équipe

Châtillon Dynamic', l'association des commerçants, artisans, entreprises et services poursuit l'aventure avec un nouveau bureau et un conseil d'administration motivé. Bravo pour tout ce qui a été fait et tout ce qui va se faire en lien avec les partenaires comme la Communauté de Communes de la Dombes, la CCI de l'Ain, la Ville, mais aussi les comités et associations locales.



À suivre sur Facebook Châtillon dynamic' 100 PRO



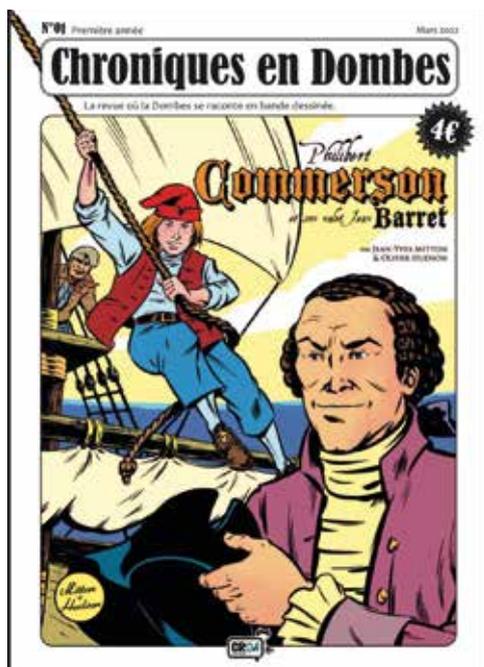
Du nouveau à L'OMC

▶ Après plus de 10 ans passés dans l'organisation des manifestations de l'OMC, **Bruno Florit tire sa révérence**. Des concerts de plus en plus nombreux avec ses orchestres ainsi que de nouveaux projets n'étaient plus compatibles avec l'emploi du temps chargé de l'OMC. Fier des succès des "Mardis en scène" qui ont permis au public de découvrir des styles musicaux très variés, **Bruno Florit** est ravi de cette belle expérience : *C'était à la fois l'occasion pour les châtilonnais de rencontrer des artistes "en vrai" et l'occasion pour les artistes de découvrir l'Ain'croyable Cité de la Dombes*. Collaboration avec les écoles, soutien aux associations et aux services culturels de la ville, accueil de troupes de théâtre, d'artistes de musique du monde, Bruno n'a jamais eu le temps de s'ennuyer avec ses acolytes Gérard et Jean. Merci encore pour tous ces bons moments culturels organisés avec tant de passion et d'ardeur.

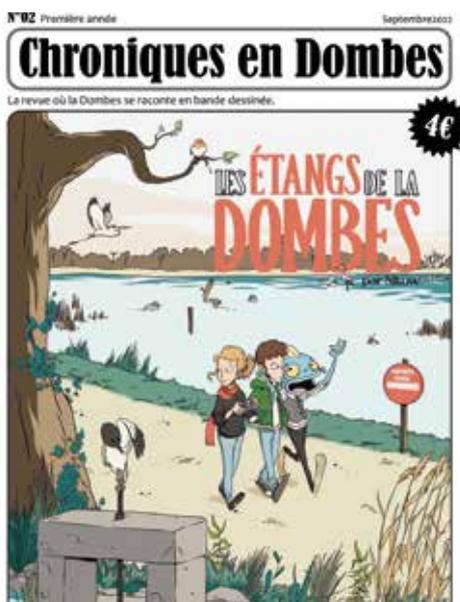
Une page se tourne, mais l'aventure continue puisque c'est désormais **Camille Marchalot**, bien connue des fidèles de Cuivres en Dombes qui prend la relève.



Passation de pouvoir officielle à la fin de la Fête de la Musique.
Le secrétaire Gérard Martin reste le lien entre les deux présidences.



Chroniques en Dombes, votre BD semestrielle !



▶ **CRÔA Editions éditent Chroniques en Dombes**, pour vous faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de la Dombes à travers son patrimoine, ses monuments, son histoire ou ses personnages historiques. Le 1^{er} numéro toujours en vente est consacré à l'incroyable aventure du châtilonnais Philibert Commerson et sa/son valet... Le 2^{ème} sera consacré aux étangs de la Dombes toujours avec des dessinateurs locaux. Retrouvez toutes les infos sur le site internet www.croaeditons.com. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter pour recevoir un mail lors de la sortie du prochain numéro de Chroniquesendombes.

Hôtel Dieu de Châtillon-sur-Chalaronne (01), L'Herbier de Commerson

Avec Simone Sempéré
20 et 21 septembre 2022

Peindre dans les jardins du Musée

▶ Simone Sempéré, peintre professionnelle ayant effectué un tour du monde sur les traces de notre Philibert Commerson, revient pour un **stage de peinture adulte** les 19 & 20 septembre (80€ la journée, 120€ les deux journées). Le matériel est fourni, ateliers de 9h30 à 16h30 non stop. Le mercredi 21 septembre 2022 sera dédié aux enfants avec un stage de peinture (2h) avec Simone à 15€. Vous pourrez coupler ce stage avec un atelier cuisine de plantes des jardins à 3,5€.

Réservation et consignes : 06 85 77 48 08



Les coulisses de Miss Châtillon Pays de Dombes

Vous vous demandez sûrement ce qui se cache derrière le spectacle de l'élection miss Châtillon ?

Chaque année, la délégation Miss Châtillon Pays de Dombes organise une élection. Celle-ci permet à 5 jeunes femmes (la Miss ainsi que ses 4 dauphines) de représenter la Dombes pendant 1 an à travers divers événements.

L'élection Miss Châtillon Pays de Dombes est la première étape avant d'accéder à l'élection Miss France.

Pour les candidates l'aventure commence deux mois avant l'événement, après la sélection, une réunion d'information est mise en place pour les accueillir. Le comité vous explique le déroulement des quatre dimanches d'entraînement tout en vous rassurant le plus possible.

Le premier dimanche est consacré aux shooting photos officielles ainsi qu'aux photos presse. Pour beaucoup, la séance photo est une première et peut être stressante, mais le comité vous met tout de suite à l'aise, avec une ambiance conviviale et bienveillante, toutes les filles s'encouragent sans aucun jugement. C'est aussi un moment de rencontre, ce jour-là les candidates apprennent toutes à se connaître et des amitiés peuvent naître.



Les trois dimanches suivants sont destinés à l'apprentissage des 4 tableaux mis en scène durant l'élection.

Le soir même de l'élection, le stress et l'envie de vivre ce moment unique vous envahit, toutes les candidates se rassurent entre elles et le comité prend soin de vous au maximum avec la mise en place de coiffeuses, maquilleuses.

Cette élection vous fait prendre confiance en vous, vous fait rencontrer de nouvelles personnes et tout cela dans un cadre agréable pendant plus d'un mois.

Une expérience incroyable et humaine.

Alors si vous êtes une femme et faites plus d'1m70, tentez l'aventure en contactant la délégation.

Erin Thevenard **Miss Châtillon Pays de Dombes 2022** termine dans le Top 3 en remportant l'écharpe de 2^{ème} Dauphine et sa qualification pour la grande finale de Miss Rhône-Alpes 2022 qui aura lieu le 18 septembre à Aix les Bains.





12 DOCUMENTS
par carte

dont au choix

LIVRES,
CD AUDIO,
LIVRE-AUDIO,
DVD*
(*DVD ENFANT POUR LES -11 ANS)

1 NOUVEAUTÉ
ROMAN ADULTE

4 REVUES

RESSOURCES NUMÉRIQUES*

4 VOD / MOIS

ET

AUTOFORMATIONS

*offertes par le département
renseignez-vous auprès de
vos bibliothécaires

HORAIRES D'ÉTÉ
La médiathèque ne ferme pas pendant l'été
mais modifie ses horaires jusqu'au 3 septembre inclus

Ouverture
les mardis et vendredis
de 14h à 18h
et les mercredis et samedis de 9h à 12h.

NOUVEAUTÉS FONCTIONNEMENT
Depuis le 1^{er} août, toute personnes inscrite pourra emprunter pendant trois semaines 12 documents dont au choix livres, CD Audio, Livre Audio, DVD (dvd enfants pour les moins de 11 ans), 1 nouveauté roman adultes, 4 revues. L'inscription à la médiathèque permet aussi d'accéder aux ressources numériques offertes par le département de l'Ain : 4 VOD par mois et Vodeclit, site d'autoformation en ligne pour l'informatique et le multimédia.

ET TOUJOURS
Vous pouvez venir à la médiathèque sans être inscrit pour lire, consulter la presse, travailler...Wifi et climatisation gratuites !

L'ETE DES LIVRES 

COMITÉ DE SOUTIEN DES LIVRES EN DÉTRESSE RESPIRATOIRE
www.sauverleslivreslete.merci

Nous sommes heureux que l'été et vos vacances soit là. Mais pour nous, c'est la galère ! Le sable, l'eau, le soleil... nous n'avons ni lunettes, ni pare-soleil, ni maillot, ni chapeau ou crème pour nous protéger... Nos pages gondolent, nos couvertures ramollissent, nos pages se déchirent... Aidez-nous à passer de belles vacances avec vous : protégez-nous !

Signé : Les livres de la médiathèque

Médiathèque François Edouard 



AFIN DE GARNIR VOTRE

Prochaine grainothèque

Parlez-en à vos bibliothécaires

Plus d'informations, au 04.74.55.07.48

A partir de septembre, déposez-nous vos graines de fleurs et de légumes, issus de semence paysanne, pour des échanges et partages libres

- ANIMATIONS PRÉVUES**
Rappel : toutes les animations sont gratuites, mais certaines sont sur réservation. Renseignements à la médiathèque, sur son site www.mediathèque-chatillon.org, sa page facebook...
- 🕒 Don de livres dans le hall samedi 24 septembre 9h-12h
 - 🕒 Contes du mercredi par les bibliothécaires 5 octobre, 23 novembre et 7 décembre
 - 🕒 Octobre : Grainothèque avec inauguration et lancement, atelier mandala nature, conférence et rencontres autour des graines...

Comme tous les ans, le Guide des Plus Beaux Détours est offert gratuitement à la Mairie et à l'Office de Tourisme.

ESPACE BEL AIR

CULTURE
ENTRAÏDE
LOISIRS
SPORTS

Entrée libre

Organisé par les Offices Municipaux
des Sports et de la Culture



www.chatillon-sur-chalaronne.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 3 SEPTEMBRE 8H/12H30

EN ATTENDANT DE RETROUVER EN DIRECT LES ASSOCIATIONS DURANT LE FORUM,
VOICI LES CONTACTS DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS CHÂTILLONNAISES.

CULTURE

● CHÂTILLON CHANTE

christophe.megard@gmail.com

Facebook Châtillon Chante

● ASSOCIATION ST GUIGNEFORT

christophe.megard@gmail.com

● SOUVENIR FRANÇAIS

jean-pierre.mifflet@orange.fr

● LE PRINTEMPS DES PIERRES

leprintempsdespierres@gmail.com

06 84 93 42 89

● TRADITION SUR CHALARONNE

chalafolk@gmail.com

04 74 55 88 20

tradition-sur-chalaronne.jimdosite.com

● ARTIS

06 59 72 29 90

Facebook Artismarchedechatillonsurchalaronne

● THÉÂTRE « LA PIE QUI GRATTE »

lapiequigratte@gmail.com

07 82 78 54 54

Facebook La pie qui gratte

● UNION MUSICALE

union-musicale01400@gmail.com

06 87 85 16 00

Facebook Union musicale Châtillon sur Chalaronne

● LECTURE ET THÉÂTRE D'APPARTEMENT

chantal.clayette@wanadoo.fr

06 33 09 91 55

● CULTURLOISIR

culturloisir@orange.fr

06 78 78 30 00

● AU PLAISIR DE CHANTER

annpracl@orange.fr

04 74 55 09 36

● GROUPE CALANDRAS LIBRE PENSÉE

beatrice.desboeuf@gmail.com

06 75 97 11 71

● CUIVRES EN DOMBES

Facebook cuivres.endombes

● LUMIÈRES EN DOMBES

lumieresachatillon.fr

● LES PETITES PAGES CHÂTILLONNAISES

Facebook Les petites pages Châtillonnaises

● THÉÂTRE CONTEMPORAIN EN DOMBES

Facebook Festival National de Théâtre Contemporain Amateur

ENTRAÏDE

● AFL (ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE)

jean-pierre.carraz123@orange.fr

● A.D.M.R (Aide à Domicile du Milieu Rural)

achatillon@fedo01.admr.org

04 74 55 20 02

fedo01.admr.org

● SECOURS CATHOLIQUE

04 74 55 17 20

● CROIX ROUGE

04 74 55 31 09

www.croix-rouge.fr

● AMICALE DONNEURS DE SANG

f.thouny@wanadoo.fr

06 78 48 72 18

● LES RESTOS DU CŒUR

lesrestoschatillon@orange.fr

● ÉQUIPE ST VINCENT

chatillon01@equipes-saint-vincent.com

04 74 55 67 82

● LA LIGUE CONTRE LE CANCER

martialmartin@aol.com

011liguecontrelecancer@gmail.com

Facebook Ligue contre le cancer de l'Ain

● TERRI'AIN

assoterrain@gmail.com

● COLLECTIF NOUS POUR VOUS

collectif.nouspourvous@gmail.com

Facebook Collectif Nous pour Vous

● ROTARY

rotary.1710@outlook.fr

Facebook Rotary Club Châtillon-Vonnas

● TÉLÉTHON

mickael.nuzillat@orange.fr

Facebook Téléthon

● ARECC (Ass. de Restauration de l'Église)

eglisechatillon@gmail.com

Facebook ARECC

● LUNAB (L'Union pour une agriculture biologique)

lunab01400@gmail.com

Facebook Lunab 01400

● F.N.A.T.H. (Association des accidentés de la vie)

04 74 55 07 54

www.fnath.org/groupements/01-ain

● INITIATIVE COMMUNE

06 12 13 48 87

www.initiativecommune.fr

● ÉCO SOLIDÈRE

ecosolidaire@gmail.com

Facebook EcosolidEre

SPORTS

—● CROSS CAN'AIN

cross.canain@gmail.com

Facebook Cross Canain

—● ÉCHECS TOUR DE LA DOMBES

06 61 53 17 23

—● MUSCULATION

06 67 49 23 40

—● TENNIS CLUB CHÂTILLONNAIS

contact@tcchatillonnais.fr

06 64 49 45 21

Facebook Tennis Club Châtillonnais

—● CLUB LOISIRS SPORTIFS CHÂTILLONNAIS

clsc@chatillon-sur-chalaronne.net

06 47 97 16 08

Facebook www.clsc-chatillon-fr

—● AMICALE BOULES CHÂTILLONNAISE

amicale.boule@chatillon-sur-chalaronne.net

06 34 87 01 66

—● HAND-BALL(VAILLANTE)

vaillante.chatillonnaise.hand@gmail.com

06 84 97 48 98

Facebook Vaillante Châtillonnaise Handball

—● ATHLÉTISME CHÂTILLONNAIS

06 11 02 21 46

athletismechatillonnais.athle.com

—● BADMINDOMBES

contact.bdcc01@gmail.com

06 81 32 81 66

Facebook Badmin'Dombes Châtillon sur Chalaronne

—● AÏKIDO

aikido.chatillon@yahoo.com

06 87 13 63 17

—● LA K'ADENCE

lakadence01@gmail.com

06 10 02 12 73

Facebook La K'adence Danse

—● RANDO CHÂTILLONNAISE

randochatillonnaise@gmail.com

06 72 35 02 93

club.quomodo.com/rando-chatillonnaise

—● RUGBY XV DE LA DOMBES

correspondant@lexvdeladombes.com

06 81 93 48 87

Facebook le XV de la Dombes

—● BASKET CLUB CHÂTILLONNAIS

b2c01@orange.fr

—● ARTS MARTIAUX (ECAM)

06 18 78 16 07

—● KICK BOXING MULTI-BOXE

kickboxingmultiboxe@gmail.com

06 16 06 89 48

Facebook Kick-Boxing Multiboxe

—● GYMNASTIQUE CHÂTILLONNAISE

gymchatillonnaise01400@gmail.com

06 29 68 39 04

gymchatillonnaise01400.jimdo.com

—● FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE

webmaster@fcdombesbresse.com

06 09 44 12 24

Facebook Le Dombes Bressois

—● LA PÉTANQUE

jacquestreuvey@orange.fr

06 76 36 17 36

—● LES CAVALIERS D'EPONA

06 32 21 22 94

Facebook Cavaliers d'Epona

—● VAILLANTE CHÂTILLONNAISE DE GYMNASTIQUE

vaillante.chatillon@gmail.com

06 83 12 36 05

—● LES ARCHERS CHÂTILLONNAIS

les.archers.chatillonnais@gmail.com

06 10 56 45 47

Facebook Les Archers Châtillonnais

—● KARATÉ CLUB CHÂTILLONNAIS

06 85 06 68 67

Facebook Karaté Club Châtillon sur Chalaronne

—● CERCLE CYCLISTE CHÂTILLONNAIS

ccc@chatillon-sur-chalaronne.net

06 77 18 93 64

www.cc-chatillon.fr

—● POÉTIQUE DU MOUVEMENT

(Danse Contemporaine, Pilates, Yoga)

poetiquedumouvement@gmail.com

06 44 26 26 52

Facebook Margot Couturier

—● AQUADOMBES

04 74 24 46 00

Facebook Aquadombes

www.aquadombes.fr

—● VOLLEY'N CO CHÂTILLON

t_ludo42@hotmail.fr

Facebook Volley'N co Châtillon

LOISIRS

—● CLUB DE MODÉLISME

clubmodelismededombes@gmail.com

06 07 75 38 35

—● CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE

accueil@cslapasserelle.fr

04 74 55 30 90

Facebook Centre social La Passerelle

—● CRÉATELIER POUR TOUS

helene.camaros@hotmail.fr

Facebook CréAteliers Châtillon-sur-Chalaronne

—● CHALET DU MANON

chaletdumanon@laposte.net

06 48 15 46 02

—● CLUB DE L'ÂGE D'OR

07 71 20 55 28

—● COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

gilles.martinon01@orange.fr

Facebook Comité de jumelage Châtillon Vonnas

Baneins Wächtersbach

—● MAISON DES ARTISTES

atelier.citron.bleu@orange.fr

—● AMICALE CHÂTILLON FRANCE/QUÉBEC

ledivinsalon@gmail.com

06 29 39 74 65

—● LES COLOMBOPHILES

04 74 55 04 16

—● TAROT CLUB DE LA DOMBES

yvonne.marin@orange.fr

—● BOMS

(Bien organiser pour mieux soutenir)

nicolasboms@yahoo.com

06 70 72 92 02

—● COMITÉ DES FÊTES

comitedesfeteschatillonsurchalaronne@

chatillonenfetes.fr

www.chatillonenfetes.fr

—● MISS CHÂTILLON PAYS DE DOMBES

Facebook Délégation Miss Châtillon-Pays de

Dombes

—● LA COINCHE CHÂTILLONNAISE

pc.galland@orange.fr

—● BRIDGEONS À CHÂTILLON

merite.gerard@neuf.fr

04 74 55 28 48

06 18 12 87 17



Le groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Dans l'attente d'un vrai plan prévisionnel d'investissement.

Lors de sa campagne électorale, Monsieur Le Maire avait présenté son programme quelques semaines après la communication de celui de notre groupe. Cette feuille de route, certes très ressemblante à la nôtre laissait entrevoir une collaboration possible et des points de convergence.

Force est de constater que la politique mise en place aujourd'hui ne reflète pas la volonté exposée dans son programme. Notre groupe attend désormais un véritable plan sur les 4 années restante de cette mandature.

Nous réclamons un véritable débat sur tous les sujets liés aux investissements et ne plus subir des informations au fil des réunions ou à la lecture de la presse.

Nous souhaitons que les futurs investissements soient véritablement analysés et nous proposons à Monsieur Le Maire une méthode simple, efficace et reconnue. Que tous les projets soient classés selon les critères d'urgence, d'importance et qu'ensuite les priorités deviennent celles reconnues comme pertinentes au regard des critères et des besoins de la population.

Cela permettrait certainement d'entreprendre :

- Des travaux sur les bâtiments des écoles : réparer les fuites d'eau, réduire la température dans les classes ...
- De rénover les trottoirs, revoir la circulation, amorcer le principe de la réduction énergétique etc...

Ce ne sont que quelques exemples mais nous pourrions évoquer bien d'autres sujets sachant que cette méthode peut très bien s'appliquer également au budget de fonctionnement.

Monsieur Le Maire trouvera certainement comme toujours des réponses avec son insoutenable légèreté, mais il n'empêche que s'il a des sujets qui le passionnent, il ne faut pas qu'il oublie également les sujets partagés et attendus par les Châtillonnais et parfois sources de mécontentement.

Les cinq élus du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » COLLOVRAY Sylvie, D'ALMEIDA Dominique, FROMONT Olivier, JANNET Jean François et LEGRAS Jacky vous souhaitent un bel été et restent à votre entière disposition.

Le groupe Bien Vivre à Châtillon

Nombreux sont ceux qui se détournent de la politique en ce moment, lassés des incessantes attaques contre les ministres, des comportements agressifs à l'Assemblée Nationale, et des sempiternels commentaires dans les médias assurant que la France est ingouvernable.

Alors certes on peut détourner les yeux, évoquer la Fable de La Fontaine, Le Lion, le loup et le Renard :

"Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire

Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire.

Le mal se rend chez vous au quadruple du bien."

Mais pendant ce temps sur le territoire, auprès des administrés, les élus de terrain n'ont pas d'autre choix que d'être réactifs, de suivre les nouvelles dispositions, les nouvelles lois, de mettre à disposition du personnel administratif de plus en plus sollicité. Fini l'accueil à la préfecture pour les cartes grises, alors on vient demander de l'aide à la mairie; depuis 2017, on ne peut plus se pacser au tribunal, mais en mairie (gratuit) ou chez le notaire (payant); depuis le début de l'année, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme; depuis début juillet, les changements de nom se font en mairie; sans oublier les demandes de cartes d'identité qui ne sont plus réparties sur toutes les communes de France, mais que sur quelques unes (28 sur 393 dans l'Ain). Et pour rester une bonne élève, la Mairie doit aussi réduire ses frais de personnels. Mais bonne nouvelle : le gouvernement met fin au gel du point d'indice des fonctionnaires qui était bloqué depuis 2010. Petit geste pour de gros efforts : de plus en plus de missions, de plus en plus de responsabilités, de plus en plus de "service public" face à l'État qui se désengage, de plus en plus de citoyens mécontents devant les parcours du combattant version administration que les agents sont obligés d'appliquer.

À force d'oublier l'humain, de ne pas prendre en considération le bien-être au travail ou les besoins de contacts de la population, à force de ne pas écouter les élus qui connaissent leur territoire, le service public n'aura plus rien d'un service et la population se retrouvera seule noyée sous les démarches en ligne.

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal

Au programme



9h30 Ouverture du village départ (promotion, vente, dégustation de produits régionaux, distribution de cadeaux, animation, stand institutionnels, activités touristiques...).

10h00 Animations, jeux podium, animations musicales...

11h00 Présentation des coureurs professionnels (par Daniel Mangeas et François Belay, speakers du Tour de France).

11h30 Ouverture du restaurant « Saveurs de l'Ain »

11h30 Départ de la caravane publicitaire (avec la participation de véhicules du Tour de France).

12h15 Départ de la course professionnelle.



LA CARAVANE

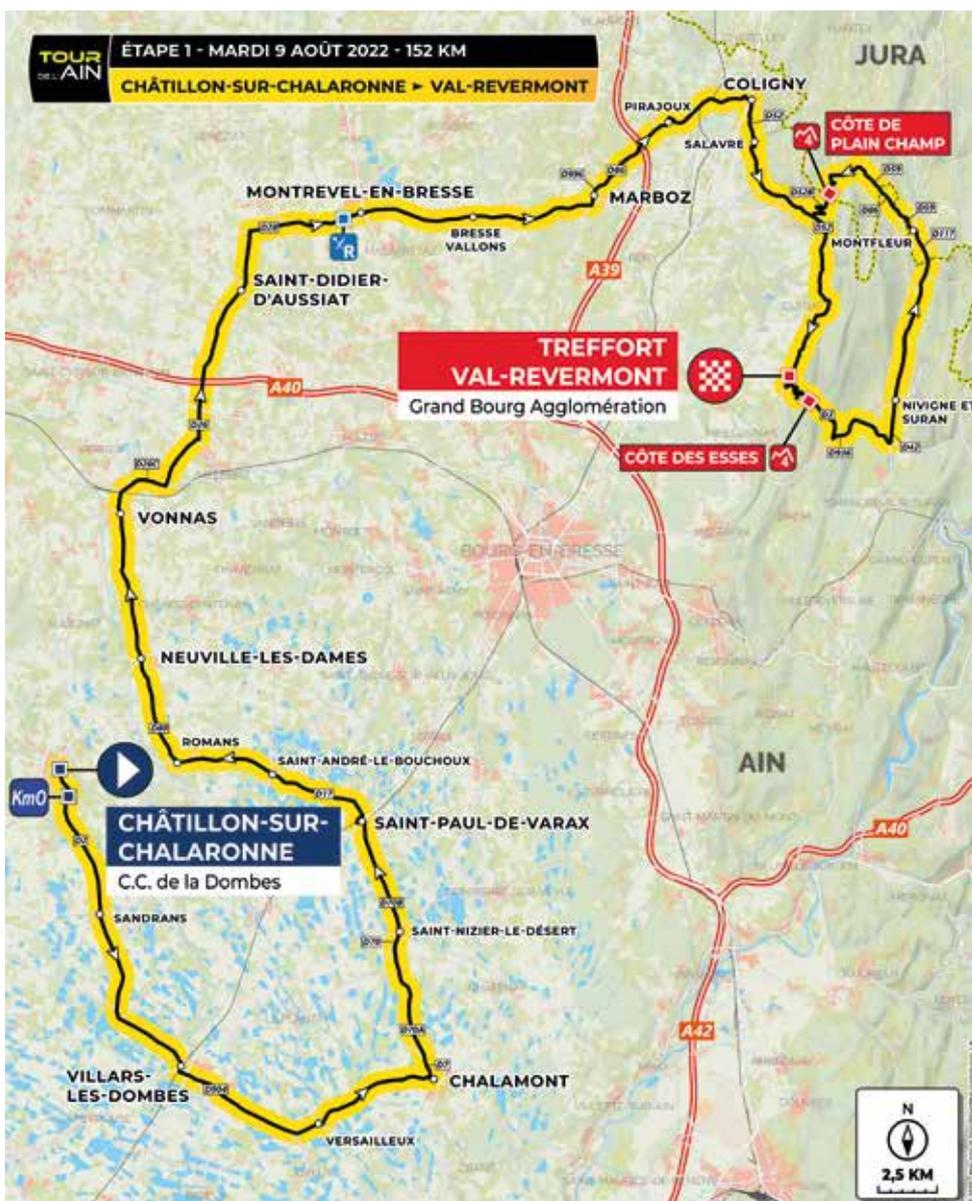
Animation incontournable du Tour de l'Ain, le défilé d'ouverture festif de la Caravane Publicitaire. Elle connaît un immense succès et apporte ambiance et cadeaux, à toutes celles et ceux –grands et petits– qui se placent sur le parcours, dans les villes et villages, et aux endroits stratégiques de la course.

- > 40 véhicules
- > 100 caravaniers
- > + de 30 000 cadeaux
- > Plus de 70 000 spectateurs directement touchés sur le parcours

Chaque jour, l'ensemble de la caravane publicitaire réalise une halte festive dans l'un des villages traversés !



Certains véhicules du Tour de France participent également à la caravane du Tour de l'Ain.



À suivre sur

- ✓ Live Eurosport/GCN (diffuseur international)
- ✓ France 3 (Diffuseur national) de 14 à 16h tous les jours
- ✓ Supplément du Progrès lundi 8 août
- ✓ Le magazine du Tour de l'Ain

TOUR DE L'AIN

Pros • Cyclos • Cadets

Solimut
Mutuelle
de France

Le Parcours du 09 au 11 Août 2022



PARC OISEAUX

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN⁰¹
le Département

l'Ain
LA MONTAGNE
POUR VOUS

Crédit Mutuel

[f tourdelain](#) [@tourdelain](#) [@tourdelain](#)

contact@tourdelain.com - www.tourdelain.com